



## Communiqué de presse

# Retrait des ouvertures dominicales pendant les soldes : une décision incompréhensible

Luxembourg, le 14 janvier 2021

La clc vient de prendre connaissance de la décision du Monsieur Lex Delles, Ministre des Classes moyennes, de retirer les ouvertures dominicales accordées pour tout le pays pour la période des soldes, y inclus les dates demandées et non encore accordées. Cette décision est incompréhensible à plus d'un titre et l'argument sanitaire mis en avant ne saurait tenir à une analyse factuelle.

Les ouvertures dominicales permettent en effet de répartir l'afflux de clients sur un jour supplémentaire, diminuant ainsi la densité moyenne de clients dans les commerces. La décision prise va renforcer la densité sur les samedis sans l'ombre d'un doute possible.

De plus, la France a notamment autorisé les ouvertures dominicales pendant ses soldes. Nul doute également que les mouvements de personnes que le ministère affirme vouloir réduire auront lieu à plus longue distance vers un pays voisin dont la situation sanitaire est actuellement moins favorable que celle du Luxembourg.

Enfin, nos commerçants doivent déstocker au plus vite pour récupérer des liquidités. Les dimanches permettent d'accélérer ce mouvement, ce d'autant plus que la décision de ne commencer les soldes que le 20 janvier, contrairement à la demande de la clc, mettra nos commerçants en concurrence directe avec leurs voisins dans cette course aux liquidités.

La clc tient enfin à rappeler que les commerces au Luxembourg sont bien organisés et permettent une fréquentation dans des conditions sanitaires strictes offrant une grande sécurité à tous les clients et les salariés.

La clc est  
membre de